



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025

**Mai 2025**

*Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire*

*11, rue Paul Langevin*

*45100 ORLEANS LA SOURCE*

*Tél. : 02 38 63 17 96*

*Mail : [frc.centre-valde Loire@orange.fr](mailto:frc.centre-valde Loire@orange.fr) - Web : [www.chasseurducentrevalde Loire.fr](http://www.chasseurducentrevalde Loire.fr)*

Les activités de la FRCCVL sont organisées autour de trois grandes missions que sont :

- Représentation des FDC, de la chasse et des chasseurs
- Développement de projets régionaux en faveur de l'environnement et de la biodiversité
- Mutualisation de compétences et de moyens et l'apport de services aux Fédérations

Des élus ont été désignés en tant que référents sur les différentes thématiques de travail de la FRCCVL ; des salariés de fédérations ont été identifiés en tant que suppléants:

THEMATIQUE	REPRÉSENTANTS
<b>Politique agricole</b>	Jean-Paul MOKTAR et Alain BELLOY
<b>Communication, éducation nature, formation, permis</b>	Philippe AGENCY, Roger GABORET
<b>Dossiers environnementaux, biodiversité, ...</b>	Alain MACHENIN, Jean-Paul MOKTAR, Philippe AGENCY <u>Comité régional biodiversité</u> = FRCCVL (Jean-Paul MOKTAR et Aude BOURON / FDC45 (Céline LESAGE et Alain MACHENIN) <u>CA Conservatoire</u> = François CARE et Philippe AGENCY <u>CA ARB</u> : François CARE/ Philippe AGENCY (et Aude BOURON) Commissions locales de l'eau – FDC locales
<b>Grand gibier, dégâts, forêt</b>	Alain BELLOY, Laurent GANDILLOT, Jean-Claude COTINEAU ( <u>Commission Foret Bois</u> )
<b>Prédation, piégeage</b>	Gilles PAJON et François CARE
<b>Suivi sanitaire</b>	Alain MACHENIN et Gilles PAJON

### 1- REPRESENTATION DES FDC, DE LA CHASSE ET DES CHASSEURS AU SEIN D'INSTANCES DE DECISION OU DE REPRESENTATIONS REGIONALES EN LIEN AVEC LA GESTION ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La FRCCVL participe à **plusieurs commissions ou comités régionaux** en lien avec la gestion et la protection de l'environnement.

Elle joue un rôle primordial pour valoriser l'expertise des chasseurs en termes de préservation des milieux naturels et de la biodiversité notamment via les travaux de l'Agence régionale de la Biodiversité et également au travers du programme agrifaune aux niveaux national et régional sur les pratiques agricoles favorables à la faune et à la biodiversité.

#### ➤ L'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) en Centre-Val de Loire

La FRCCVL s'implique, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'ARB, dans les comités techniques et les groupes de travail spécifiques de l'ARB.

Elle a été associée à l'élaboration du guide semer local sur les herbacés avec le label végétal local qui a été finalisé en 2024.

Elle contribue également à la diffusion des différents outils développés par l'ARB. Elle a participé au séminaire des 5 ans de l'agence en fin d'année 2024 afin d'identifier ses futurs axes de travail et les priorités à donner.

Enfin elle est intégrée aux travaux menés dans le cadre du pôle faune et du pôle gestion des milieux naturels.

➤ Le Comité régional Biodiversité

La FRCCVL est membre de ce comité d'information et de consultation, créé par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Parmi les 109 membres de ce comité, la FRCCVL y est donc représentée par Monsieur MOKTAR, Vice-Président de la FRCCVL et Madame LESAGE, Directrice de la FDC du Loiret désignés comme titulaires, ainsi que Madame BOURON, Directrice de la FRCCVL et Monsieur MACHENIN, Vice-Président de la FRCCVL qui sont suppléants.

Plusieurs sujets sont abordés lors des réunions comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable, et d'égalité des territoires (SRADDET), l'artificialisation des sols et la gestion de déchet, les travaux de l'ARB, la stratégie des aires protégées et son plan d'actions, la planification écologique. Sur ce dernier point, la FRCCVL a contribué aux groupes de travail sur la forêt et le bois, l'agriculture, la biodiversité, ainsi que l'économie circulaire. La réunion de synthèse de ces travaux a permis de présenter les principales orientations pour notre région.

➤ La Commission Régionale de la Forêt et du Bois et le comité paritaire forestiers-chasseurs

La FRC représente les usagers des forêts que sont les chasseurs. Elle émet un avis sur les différents projets de financements présentés par les acteurs économiques de la filière « bois ». Elle participe aux rédactions des différents documents cadres de la politique forestière et notamment à la consultation dans le cadre du Schéma régional de gestion sylvicole en apportant son expertise sur la gestion des ongulés sauvages (Cerf, Chevreuil, Sanglier) et les mesures sylvicoles permettant une cohabitation entre une production forestière de qualité et la présence de la faune.

➤ Le Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale

Ce Conseil réunit les différents partenaires des productions animales et végétales de la région Centre-Val de Loire, sur les thématiques sanitaires. La FRC est particulièrement impliquée dans la section santé animale.

La dernière réunion a eu lieu le 14 novembre 2024 ; les sujets suivants y ont été abordés : situation sanitaire influenza aviaire et peste porcine africaine, BVD et IBR - Suivi des mesures décidées en CROPSAV, tuberculose bovine et cas d'un foyer en Indre-et-Loire, campagne de vaccination pour les maladies vectorielles FCO et MHE, mise en place de l'observatoire des Mortalités et Affaiblissements des abeilles.

Sur les aspects sanitaires, la FRCCVL a également été consultée pour donner son avis quant à la réalisation d'études sur les zoonoses et maladies vectorielles dans le cadre du Plan régional santé environnement n°4 (PRSE4) piloté par l'Agence régionale de santé, la DREAL et le Conseil régional. Est notamment concernée une étude sur la maladie de Lyme pilotée par le Centre hospitalier universitaire d'Orléans avec un suivi sérologique sur les chasseurs et les forestiers, des prélèvements sanguins et une récolte de tiques sur la faune sauvage (animaux tués à la chasse).

➤ Conseil Économique, Social et Environnemental régional

Monsieur Jean-Paul MOKTAR est le représentant de la FRCCVL au sein du CESER (rôle de représentation du monde de la chasse renouvelé pour 6 ans en fin d'année 2023). Il rassemble des représentants désignés par des entreprises et activités professionnelles non salariées, des organisations syndicales de salariés, des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région ainsi que des personnalités qualifiées.

Enfin la FRCCVL est également associée de manière plus ou moins régulière aux :

- Réseau Haies Centre-Val de Loire, association au sein de laquelle la FRCCVL a été désigné en tant que trésorier adjoint.

Comités de programmations des fonds européens et des financements du Conseil régional.

- Réseau de veille des espèces exotiques envahissantes (faune) animé par le Conservatoire des espaces naturels de la région Centre-Val de Loire.

- Comités de pilotage de plans d'action Loutre d'Europe, messicoles, pollinisateurs sauvages, Outarde canepetière. Sur cette dernière espèce la DREAL continue de mobiliser plusieurs FDC et la FRC afin de participer au projet de renforcement des populations d'outardes en région Centre-Val de Loire.

- Commissions locales de l'eau des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins de la Sauldre, Cher Aval et du Loir (ce sont des salariés et/ou élus des FDC locales qui représentent la FRCCVL généralement).

- CA et AG de l'association Hommes et territoires.

- CA et AG du Conservatoire des espaces naturels de la région Centre-Val de Loire.

- Comité régional de PEFC Ouest.

- ateliers de travail du Schéma régional biomasse Centre-Val de Loire, en particulier sur la biomasse agricole et les conditions de sa mobilisation future.

## **2- DEVELOPPEMENT DE PROJETS REGIONAUX EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITE**

### **Programmes d'actions en faveur de la biodiversité des milieux naturels**

À l'échelle régionale, la Fédération des Chasseurs du Centre-Val de Loire poursuit le pilotage et ou le partenariat, avec l'appui technique des Fédérations départementales, dans le cadre de projets pluriannuels sur la biodiversité des espaces agricoles.

### **DYN'AGROBIO CVL - Dynamique agroécologique en région Centre Val de Loire, pour une biodiversité des espaces ruraux sauvegardée et la reconquête de TVB fonctionnelles.**

Ce projet a été poursuivi sur l'année 2023-2024 et il entre dans sa 5<sup>ème</sup> année pour la période de mise en place des actions entre le 1<sup>er</sup> avril 2024 et le 30 juin 2025. Il permet de renforcer, multiplier et déployer les actions des Fédérations des chasseurs en termes d'aménagements des milieux en faveur de la biodiversité dans les espaces ruraux de la région Centre-Val de Loire. Les objectifs sont d'entretenir et reconstituer des habitats pour la faune sauvage, de créer et restaurer des refuges et des corridors écologiques pour la biodiversité. Ainsi, en parallèle de la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du monde rural (agriculteurs, propriétaires, élus locaux, citoyens) sur les bonnes pratiques et aménagements favorables à la biodiversité, le projet se concentre sur la mise en place sur le terrain d'aménagements favorables à la biodiversité mais aussi à l'eau et aux sols, avec le financement ou la fourniture de semences pour semer des couverts environnementaux comme le mélange Pollifauniflor favorable aux insectes pollinisateurs, mais aussi avec des aides pour la plantation de haies et bosquets.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 30 juin 2024, qui a été justifiée auprès de l'OFB à l'automne 2024, ce sont plus de 3000 parcelles qui ont été aménagées sur 626 communes et près de 950 agriculteurs. 4257 hectares de couverts biodiversité ont été semés et 35,44 kilomètres de haies ont été plantés.



Le fonds écocontribution a permis de financer 449 064,52 € sur un montant total de 622 536,34 €. Le projet déposé pour la période du 1er avril 2024 au 30 juin 2025 a été validé par l'OFB. Les résultats sont attendus pour le mois de juillet avec un budget prévisionnel d'environ 625 800 € et un financement via l'écocontribution à hauteur de 75%.

En raison de la mise en place d'opérations collectives avec des cahiers des charges établis par l'OFB et la FNC, ce projet Dyn'agrobio va être à l'avenir scindé en 2 projets : l'un reprenant les plantations de haies et le semis de couvert pérennes, l'autre orienté sur les couverts pluriannuels et annuels quand les pluriannuels se sont pas acceptés par les exploitants agricoles (projet DYNClFFBio - Couverts d'intérêts floristiques et faunistiques en faveur de la biodiversité des espaces ruraux en Centre-Val de Loire, qui débute au 1er juillet 2025).

### **Préfiguration d'un projet sur la biodiversité et le dérèglement climatique en Centre-Val de Loire : Optimisation des potentialités d'accès à l'eau pour la biodiversité**

Ce projet, lancé début 2024, est axé sur l'augmentation des potentialités d'accès à l'eau pour la faune sauvage avec en priorité d'intervention, la restauration des éléments naturels ponctuels que sont les mares.

Une enquête auprès des adhérents aux FDC a été menée à l'automne 2024, en complément de celle qu'avait menée la FDC d'Eure-et-Loir en 2023. 650 réponses ont été comptabilisées ; 218 territoires se sont dit intéressés pour réaliser des diagnostics en vue de travaux ce qui représente potentiellement 612 mares au total.



Cette enquête va déboucher sur la réalisation d'un peu plus de 90 diagnostics (basés sur la méthode du Plan régional d'action mares de Normandie, méthode utilisée par le CEN Centre-Val de Loire dans le cadre du plan mares d'Eure-et-Loir) au sein d'un nouveau projet déposé en tout début d'année 2025 qui englobe, en plus des travaux de restauration/création de mares, la plantation de haies et l'implantation de couverts

pérennes. Ce projet est nommé infrastructures agroécologiques pérennes en Centre Val de Loire. Des expertises écologiques via un bureau d'études spécialisé, l'Institut d'Ecologie Appliquée, ont débuté dès avril 2025 et vont se prolonger jusqu'en août sur la flore, les amphibiens et les odonates (libellules).

### **Agrifaune : le partenariat au service de la cohabitation entre agriculture, faune sauvage et biodiversité**

Le partenariat dans le cadre d'Agrifaune s'est poursuivi avec la Chambre Régionale d'agriculture, la Délégation régionale Centre Ile-de-France de l'Office français de la biodiversité, l'association Hommes et Territoires et la FRSEA. Conformément aux orientations données par le partenariat national, une nouvelle convention régionale est en cours d'élaboration avec des financements réservés aux structures régionales. Cette animation régionale doit être un relais des recommandations issues des différents Groupes techniques nationaux aAgrifaune.

Plusieurs thématiques sont concernées :

- Gestion des bords de champs (en zones de grandes cultures et dans les espaces bocagers) afin de concilier l'activité agricole avec la préservation de la biodiversité. Des outils de diagnostic intégrant les bonnes pratiques de gestion voire de renaturation ont été produits par le GTNA Bords de champs (dont la FRCCVL est co animatrice depuis 2014).
- Gestion de l'entre-culture avec notamment l'implantation de cultures intermédiaires favorables à la biodiversité et destruction de ces couverts, notamment via le document technique réalisé en partenariat (<http://www.chasseursducentre.fr/la-federation-regionale/publications/intercultures-et-biodiversite.html>).
- Machinisme agricole afin de limiter les impacts des travaux de récolte ou de destruction de couvert sur la faune sauvage (barres d'effarouchement, dispositifs électroniques pour éviter les mortalités, ...).
- Viticulture pour lequel un recensement des initiatives favorables à la faune sauvage et à la biodiversité en milieu viticole (enherbement des inter-rangs, haies...) a été réalisé et dont la promotion et le transfert sont à réaliser auprès des viticulteurs.

### **Sensibilisation, éducation à l'environnement et développement durable**

#### **J'aime la Nature propre**

Pour la 2<sup>ème</sup> année, la FRC pilote cette opération d'envergure nationale au niveau régional. J'aime la Nature Propre (JLNP) est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financé par l'Office Français de la biodiversité (OFB) via le dispositif Ecocontribution. Cette initiative se déroule, en fonction des départements, soit le temps d'un week-end soit sur plusieurs jours dans de nombreuses communes en Centre-Val de Loire, en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver et nettoyer la nature.

Karine COLE gère ainsi l'ensemble de relations entre la FNC et les fédérations localement afin que l'opération se déroule au mieux en termes d'équipement des bénévoles qui participent à ces journées, mais aussi en termes de communication (réalisation des supports pour les FDC type affiche selon la charte graphique nationale), et de retour d'informations, que ce soit en amont de l'opération pour recueillir les différents points de collecte définis par les FDC avec leurs partenaires, mais aussi en aval afin de connaître les quantités de déchets collectés et le nombre de participants.



De nouveaux supports pédagogiques ont vu le jour comme des panneaux sur les arbres, développés initialement pour la FDC du Cher mais qui intéressent d'autres FDC de la région. Ils seront installés sur les sentiers des sites d'animation des FDC. Il y a 16 essences concernées.



De nouvelles espèces ont été réalisées en 2024 et début 2025 pour les bâches espèces : Blaireau, Buse variable, Canard colvert, Fuligule Milouin, Geai des chênes, Hérisson d'Europe, Héron cendré, Lapin de garenne, Lièvre d'Europe, Mésange charbonnière, Pigeon ramier, Sarcelle d'hiver.



Des fiches d'animation sur la thématique « favoriser l'accueil de la biodiversité dans son jardin et son école » sont en cours de mise en forme afin de proposer des ateliers aux enseignants et aux enfants, familles, ... Elles permettent de mobiliser également les fiches développées au niveau national dans le cadre du programme Ekolien (<https://www.ekolien.fr/>).



Des caméras déjà intégrées à des nichoirs (fournisseur : Nestera) ont été achetées pour observer la vie des passereaux ; des caméras et pièges photos, placées sur des zones de fréquentation de la faune (type mares, nichoirs à rapaces, ...) vont également permettre de faire des vidéos à vocation pédagogique.

Une réédition de visuels de Ekolien, comme le fonctionnement de la haie ou les chaînes alimentaires a été programmée lors de la dernière réunion du PREN en décembre 2024 (le PREN se réunit à raison de 2 fois par an).



La FRC a réalisé également des panneaux grand format pour le site ENS des Ténières, géré par la FDC d'Indre-et-Loire.

Les supports développés sont utilisés lors des animations programmées par les FDC au niveau local mais aussi lors de la tenue du stand Ekolien au Game Fair en juin à Lamotte Beuvron, avec la participation des animateurs des FDC de la région.



**Quelques ateliers de découverte de la biodiversité sur le stand Ekolien**

Au niveau régional, sur la période 2023-2024 qui a été justifiée auprès de l'OFB à l'été 2024, 3967 enfants dans le cadre scolaire et périscolaire (primaires, collégiens, lycées, périscolaires, ITEP, bases de loisirs) ont été concernés par les 128 actions d'animations menées dans le cadre du PREN (3100 en 2021-2022 et 4339 en 2022-2023).

Pour le grand public et les familles, lorsqu'il s'agit d'animations spécifiques cela est facile de comptabiliser le nombre de personnes présentes mais il faut ensuite ajouter le grand public qui a pu participer aux animations réalisées lors de salons de la nature, du tourisme, lors de comices, ..., au cours desquels il est difficile de comptabiliser le nombre exact de personnes sensibilisées. On peut en tout estimer à minimum 23647 personnes sensibilisées.

Une fiche d'évaluation des animations a également été mise à la disposition des FDC.

### Protection de l'environnement et gestion des déchets

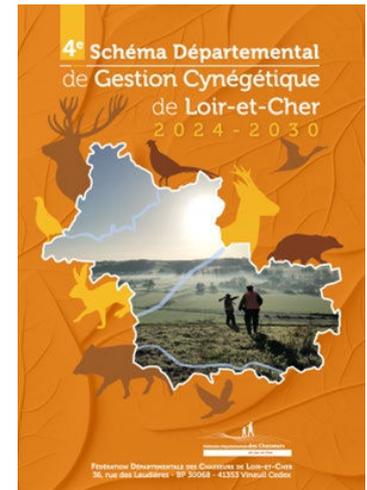
Depuis 2008, l'opération « La chasse à la cartouche usagée en région Centre-Val de Loire », était coordonnée par la FRCCVL. Depuis la mise en place au niveau national d'une nouvelle filière de collecte et de traitement dans le cadre de la mise en place de la Responsabilité Elargie des Producteurs ou REP, les FDC échangent directement avec la société Ecologic pour la fourniture des big-bags et des palettes ainsi que pour l'organisation des enlèvements des big-bags. Le financement est assuré via une éco-contribution prélevée sur la vente des cartouches de chasse. La FRC poursuit juste l'achat des sacs tissés pour que les FDC puissent les distribuer aux chasseurs et collecter les étuis vides.



### 3- MUTUALISATION DE COMPETENCES ET DE MOYENS ET L'APPORT DE SERVICES AUX FEDERATIONS

Cette mission de la FRCCVL tourne autour des actions suivantes :

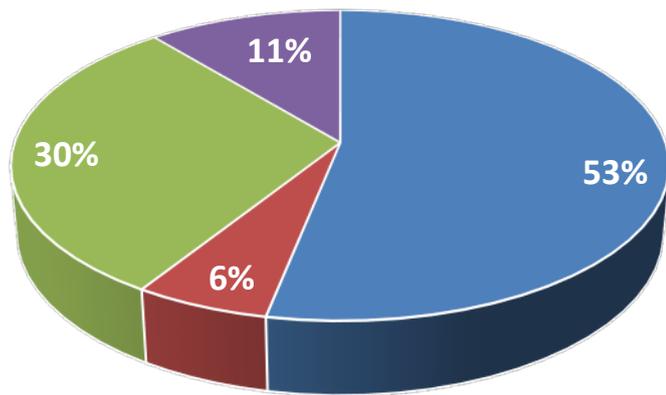
- **Graphisme** avec la réalisation des supports de communication à la demande des FDC comme des affiches pour des expositions de trophées, des concours, des animations nature, des plaquettes pour les AG à destination des chasseurs, des outils pour les chasseurs type carnet de battue, des rapports ou des plaquettes... La FRC assure également la consultation de prestataires pour trouver les meilleurs tarifs en fonction des formats et types de supports recherchés. Enfin, elle peut être sollicitée ponctuellement pour faire de la prestation pour des partenaires habituels.



- **Informatique** avec la lecture automatique de documents pour le Cher et de l'Indre, mais aussi la maintenance des sites Internet des FDC et de la FRCCVL et l'envoi d'emailings (consultations publiques, manifestations, validation, enquêtes, ...) à la demande des FDC afin d'informer rapidement les adhérents. Une veille média est également assurée avec l'abonnement aux newsletters des FDC en France et la consultation de sites d'informations sur les actualités liées à la chasse et à l'environnement afin d'informer les FDC, de les alerter et de relayer ces informations sur leur site.

La nouveauté de cette année est la refonte des sites Internet ; la société Utopia a été choisie pour le faire et le travail avec les FDC a été coordonné par Emilie SEILER depuis l'été 2024. La société Utopia a pris plus de temps que prévu initialement et les sites devraient être mis en ligne officiellement à l'automne prochain afin d'éviter de perturber la validation des permis de juin à septembre.

- Site Internet (maintenance, mises à jour, préstataires, ...)
- Gestion des données (LAD, google forms, ...)
- Communication et information (FDC, espace adhérent, ...)
- Fonctionnement (réunion, maintenance informatique, semainier, ...)

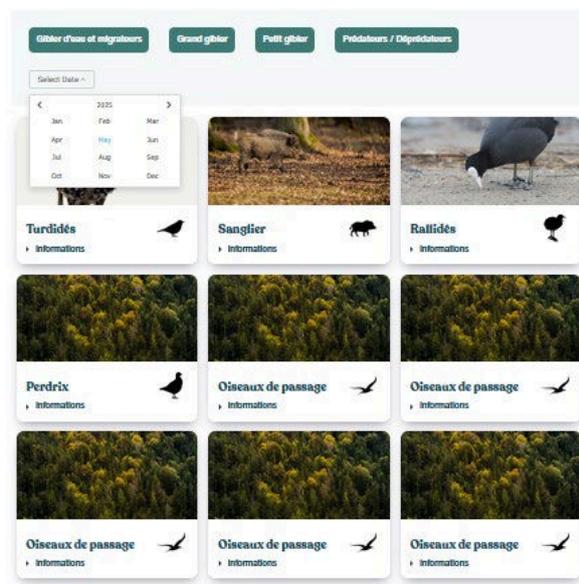


Voici quelques exemples de pages des nouveaux sites Internet : du site de la FDC du Loiret :



Éphémérides :

Vendredi 21 Février 2025 de 7h42 à 18h25	Samedi 22 Février 2025 de 7h40 à 18h26	Dimanche 23 Février 2025 de 7h39 à 18h28	Lundi 24 Février 2025 de 7h37 à 18h29
Mardi 25 Février 2025 de 7h35 à 18h31	Mercredi 26 Février 2025 de 7h33 à 18h32	Jeudi 27 Février 2025 de 7h31 à 18h34	



- **Coordination technique de projets et expertise écologique** avec notamment le projet de plantations de haie dans le cadre du PACTE en faveur de la haie qui fait suite au Plan de relance « Plantons des haies » (ce dernier a permis d'accompagner 55 agriculteurs et d'implanter 30,574 km de haies d'intérêt écologique de minimum 2 rangs). Elle intervient aussi à la demande des FDC dans le cadre de l'organisation de formations délocalisées, de l'achat groupé de matériel (panneaux chasse en cours par exemple, sacs à gibier, etc.). La FRCCVL vient également en appui aux Fédérations départementales dans le cadre de montage de projet lors d'appels d'offres comme ceux lancés par l'Agence de l'Eau Loire par exemple mais aussi dans le cadre du dispositif écocontribution.

\*\*\*\*\*